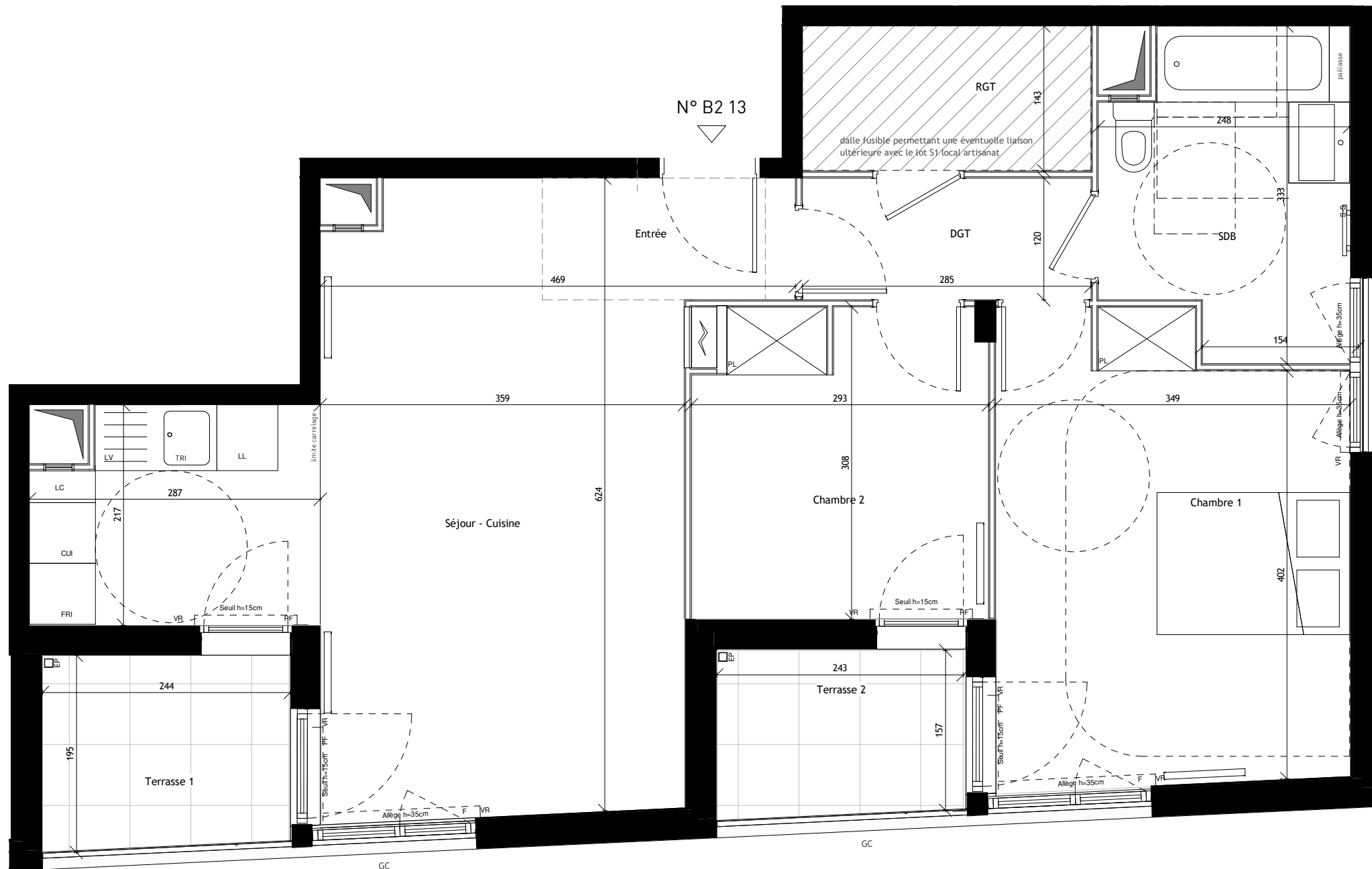


HALL B2
SOHO S1
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° B2 13 au R+1



Entrée	2.73 m ²
Séjour - Cuisine	26.67 m ²
Chambre 1	15.49 m ²
Chambre 2	8.67 m ²
SDB	7.20 m ²
DGT	3.19 m ²
RGT	4.07 m ²

Surface totale habitable 68.02 m²

Terrasse 1 4.91 m²

Terrasse 2 4.21 m²

Surface totale annexe 9.12 m²

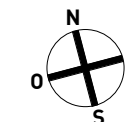
Surface totale 77.14 m²

LEGENDE

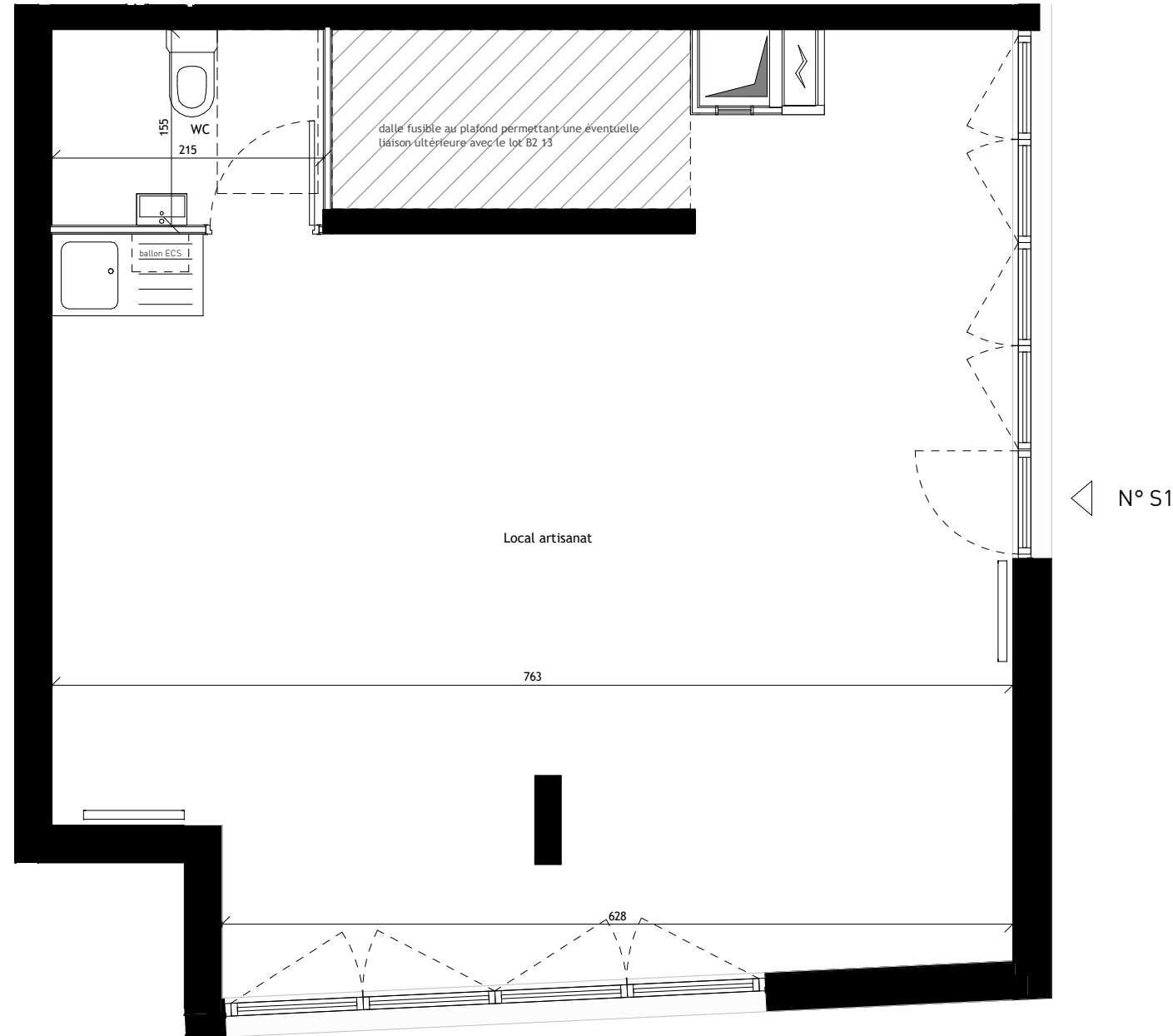
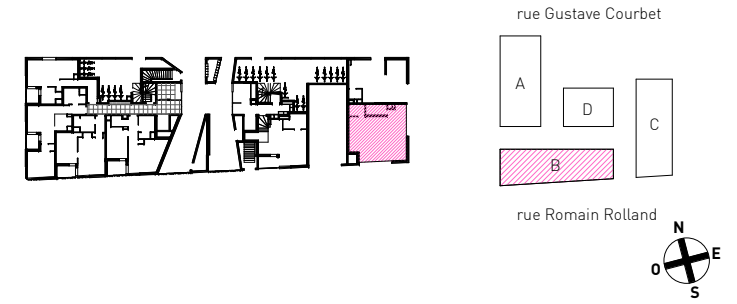
	Esp. techn. élec. du LGT		Radiateur
VR	Volet - roulant	CUI	Cuisson
PL	Placard	LV	Lave - vaisselle
	Faux plafond / Soffite	LL	Lave - linge
GC	Garde-corps	FRI	Réfrigérateur
SS	Seche - serviettes	TRI	Tri - sélectif
F	Fenêtre	LC	Linéaire complémentaire
PF	Porte - fenêtre	EP	Descente eaux pluviales
R	Robinet de puisage		

INDICE E JANVIER 2021

1/50



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



HALL B
APPARTEMENT SOHO
n° S1 au RDC

Local artisanat 50.76 m²

WC

Surface totale habitable 54.11 m²

Surface totale annexe

Surface totale

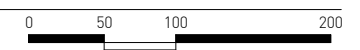
LEGENDE

	Esp. techn. élec. du LGT		Radiateur
VR	Volet - roulant	CUI	Cuisson
PL	Placard	LV	Lave - vaisselle
	Faux plafond / Soffite	LL	Lave - linge
GC	Garde-corps	FRI	Réfrigérateur
SS	Seche - serviettes	TRI	Tri - sélectif
F	Fenêtre	LC	Linéaire complémentaire
PF	Porte - fenêtre	EP	Descente eaux pluviales
R	Robinet de puisage		

INDICE F

FEVRIER 2022

1/50



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

ARCHITECTES :

**LAMBERT
. LÉNACK**